

Le travailleur social, le sociologue et le linguiste

Bernard Pellegrini



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/2697>

DOI : [10.4000/edc.2697](https://doi.org/10.4000/edc.2697)

ISSN : 2101-0366

Éditeur

Université Lille-3

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 1993

Pagination : 13-16

ISSN : 1270-6841

Référence électronique

Bernard Pellegrini, « Le travailleur social, le sociologue et le linguiste », *Études de communication* [En ligne], Supplément 1993 | 1993, mis en ligne le 29 décembre 2011, consulté le 05 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/edc/2697> ; DOI : [10.4000/edc.2697](https://doi.org/10.4000/edc.2697)

Ce document a été généré automatiquement le 5 mai 2019.

© Tous droits réservés

Le travailleur social, le sociologue et le linguiste

Bernard Pellegrini

- 1 Dans quel état la recherche laisse-t-elle le terrain ? Voici une question brutalement formulée par un des protagonistes de ce dossier. Que fait la recherche du discours des acteurs ? Que font les acteurs de ce que produit la recherche ? Trois questions sur les rapports entre chercheurs et acteurs, en l'occurrence, entre recherche et travail social, qui viennent précisément rencontrer l'une des préoccupations fondatrices d'E.C.A.R.T.S.¹.
- 2 Or, voici des chercheurs, O. Chantraine et P. Delcambre, sociolinguistes, qui se préoccupent, au plan épistémique mais surtout déontologique, de l'impact de leur recherche et qui postulent que les relations : recherche/action/acteurs ne peuvent pas être étudiées seulement à la production de la recherche.
- 3 - *Quels sont les enjeux d'une recherche sur les écrits des éducateurs ? Enjeux internes à l'Etablissement, enjeux dans le champ de la recherche sur le social ;*
- 4 - *Quels sont les effets d'une recherche « classique », qui n'a pas été conçue comme recherche-action ? Que peut-on dire, notamment, des effets d'intervention qui en adviennent ?*
- 5 - *Qu'apprend-on à revisiter une écriture dans l'après-coup d'une recherche ?*
- 6 Tel était le texte de la présentation de la journée d'E.C.A.R.T.S. consacrée à leurs travaux sous le titre : « De l'écriture des acteurs à celles des chercheurs, avec retour ». Mentionnons aussi que cette journée bénéficia également du témoignage de Jacques Bossard, directeur de l'établissement à l'époque, et commanditaire de la recherche.
- 7 Les textes qui nous sont soumis² suggèrent suffisamment de thèmes de réflexion et, peut-être, d'objections, pour qu'on n'ait pas la prétention d'en faire un inventaire dans cet appel à contributions.
- 8 Le rapport chercheurs/acteurs - dans le champ du travail social en particulier, constitue bien le premier registre qui s'offre à la réflexion. Parmi les questions que pose ce travail, nous retiendrons celle-ci : comment en socio-linguistique éviter le piège de l'idéologie communicationnelle et résister à la tentation socio-pédagogique, la prétention ambiguë d'amélioration des pratiques sociales ?

- 9 Sur le fond, le travail de O. Chantraine et P. Delcambre fournit à partir d'un angle d'attaque particulier, nombre de pistes à emprunter aux amateurs de sociologie des professions, mais aussi, bien entendu, à la sociologie du travail social.
- 10 Quelle est, pour ces deux registres distincts mais connexes, la valeur heuristique du programme de recherche choisi par nos socio-linguistes ?
- 11 Relevons la particularité revendiquée par l'un et l'autre : l'analyse d'une pratique de travail social qui ne se porte pas sur les aspects censés être essentiels de la mission des éducateurs spécialisés : ni sur une pratique éducative ni sur une pratique d'observation, mais sur l'écriture. Plus précisément, il s'agit de la pratique de production d'écrits professionnels, écrits de travail, des éducateurs rendant compte de leur travail, évaluant le « travail » du sujet, de l'usager dont il est question, écrits servant au travail d'un autre acteur, non quelconque, du social.
- 12 Ainsi quelle pertinence peut comporter un tel choix pour répondre aux enjeux de connaissance de la professionnalité, du travail social, que paraissent nous promettre nos auteurs ?
- 13 Dans les trois registres : critique, épistémologique, méthodologique, quel est le statut de l'écriture, le statut de l'écrivain, le statut du métier ? Quelle est la place, essentielle ou subsidiaire, surinvestie ou mésestimée, de l'écriture dans la dimension intellectuelle du métier d'éducateur - et plus généralement du travailleur social ?
- 14 Finalement, ce choix ne montre-t-il pas que, contrairement à la doxa entretenue par les acteurs eux-mêmes, nous avons là affaire à des « métiers intellectuels » ? Et quel est le système d'expertise, au sens proche de la professionnalité italienne de F. Aballea, de ces métiers du travail social ?
- 15 Mais l'on peut espérer que cette double thématique possible :
 - rapports entre chercheurs et travailleurs sociaux d'une part,
 - sociologie des professions appliquée aux métiers du social de l'autre, ne laissera pas le lecteur insensible à la véritable originalité de ces démarches qui sont d'abord travaux de linguistes, fussent-ils « socio », dussent-ils porter sur des corpus particuliers.
- 16 On aura noté l'intérêt de la divergence complice des options méthodologiques de O. Chantraine et P. Delcambre : faut-il, pour saisir le procès de production d'écrits, « stratégie d'écriture », recueillir avec empathie les prétendues intentions des écrivains ou bien suffit-il, - ou plutôt est-il préférable - pour le même objectif, de se tenir rigoureusement à l'analyse immanente de la lettre du texte, et des « stratégies d'énonciation » ? Au-delà d'une réponse œcuméniste : « les deux mon général », on retiendra combien est pertinente et féconde l'analyse littéraire et de discours appliquée à des écrits professionnels.
- 17 Certains chercheurs, comme Michel Autes, sociologues et non linguistiques, se penchent sur les discours des travailleurs sociaux avec l'idée que l'essentiel du travail social tient dans la mise en œuvre de pratiques symboliques et discursives, d'actes langagiers qui sont plus importants que les actions dites matérielles (aider, orienter, donner des subsides, etc...), participant d'une véritable fonction « liturgique » laïque, et de la production de normalité par des discours inversés sur les ratés du sujet et les accidents du lien social³.
- 18 Souhaitons que de plus en plus nombreux soient les linguistes qui s'intéressent aux faits discursifs du travail social et viennent y exercer leur art en tant que tel. Gageons que les catégories les plus pures des sciences du langage auraient ainsi un rôle heuristique de

tout premier plan comme nous paraissent le laisser entrevoir deux questions que suggèrent en filigrane les travaux d'O. Chantraine et P. Delcambre :

- Quid de l'intertextualité dans le champ des écrits professionnels ?
 - Y a-t-il un auteur dans cette pratique textuelle ?
-

NOTES

1. Voir la note de la rédaction.
 2. On trouvera également d'autres aperçus, très complémentaires, de l'analyse du dispositif et de ses effets dans le *Bulletin du CERTEIC* n° 11, Mai 1990, Université de Lille III. Voir notamment Delcambre P. « Une analyse d'écriture revisitée ».
 3. Cf « Pratiques symboliques, pratiques discursives et lien social, *Cahiers d'Ecarts*, n° 6, AFSEA.
-

RÉSUMÉS

Interrogation épistémologique et méthodologique sur le travail des sociolinguistes auprès des éducateurs spécialisés et, plus particulièrement, sur les recherches menées sur leurs écriture professionnelle. L'auteur parle, ici, de l'expérience de Pierre Delcambre et d'Olivier Chantraine. Il s'agit de poser les bases d'une réflexion épistémologique, sur les rapports de la recherche à son terrain, pour éviter certains écueils méthodologiques mais aussi d'améliorer la sociologie des professions qui est menée.

INDEX

Keywords : social work, professional writings, epistemology, linguistics, occupational sociology, research methodology

Mots-clés : travail social, écriture professionnelle, épistémologie, linguistique, sociologie du travail, méthodologie de la recherche

AUTEUR

BERNARD PELLEGRINI

Bernard Pellegrini, E.C.A.R.T.S., Directeur Général du Centre National de Formation et d'Etudes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse- Vaucresson